



LA LETTRE D'INFO

#5

Janvier 2021

« POUR CE QUI EST DE L'AVENIR,
IL NE S'AGIT PAS DE LE PRÉVOIR,
MAIS DE LE RENDRE POSSIBLE. »

ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

[Actus PASSERELLE ENERGIE]

Difficile de mener à bien un projet basé sur la mobilisation et la participation citoyenne actuellement. Malgré tout les bénévoles de **PASSERELLE ENERGIE** ont continué à travailler et nous sommes prêts à créer la société **CV PASSERELLE ENERGIE SAS**.

Pour cela, nous avons besoin de vous. On a attendu, attendu, mais force est de constater que la situation sanitaire ne nous permettra pas à court terme, de nous réunir pour vous présenter notre projet.

Alors, pour ne pas attendre plus longtemps, nous avons choisi d'organiser une réunion en visio.

[Rencontre avec ARCHE Agglo]

Le 6 janvier 2021, trois bénévoles de **PASSERELLE ENERGIE**, ont échangé avec Mme NOUGUIER, Vice Présidente chargée de l'Environnement, la Transition Energétique et Ecologique, et M. BALAY, Conseiller délégué à l'Agriculture, pour présenter notre projet de coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables.

Notre proposition a été reçue avec intérêt. L'Agglo a, en effet, pour ambition de soutenir les projets citoyens de production d'énergies renouvelables, dans le cadre du PCAET.

Prochaine étape :

Présentation en réunion de bureau (Président + les 13 Vices-Président.e.s + les 5 Conseiller.e.s délégué.e.s)

D'ARDECHE EN HERMITAGE



RÉUNION D'INFORMATION vendredi 05 février à 19 h



- DEVENEZ MEMBRES FONDATEURS
- PRESENTATION DES STATUTS
- PRESENTATION DES PROJETS

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/82167901645?pwd=MVRZaVorNmU2MHBURDY0dENwOWsyZz09>



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr

www.passerelle.centralesvillageoises.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RESEAUX SOCIAUX



[Je veux du soleil dans mon réseau électrique ! Je prends part(s) au projet !]

Souscrire des actions au capital de la SAS à Capital Variable Passerelle Energie, c'est donner du sens à son épargne qui sera au service de la transition énergétique, dans une démarche citoyenne et responsable en favorisant des retombées économiques locales.

 Une part sociale = 100 euros.

 Gouvernance coopérative : Une personne = une voix quel que soit le montant du capital investi.

 Il ne s'agit pas d'un don ! En souscrivant, vous prenez des parts (des actions) dans la société, et vous pouvez participer aux prises de décisions et à la cogestion de la société.

100 €



Vous embarquez dans l'aventure Passerelle Energie
et vous vous participez au projet avec nous !

500 €



Vous financez l'installation d'un panneau photovoltaïque
et vous ensoleillez votre électricité locale !

1 000 €



Vous compensez votre consommation annuelle d'électricité pendant 30 ans
(1 000 kWh/an hors chauffage)

[Dérèglement climatique : Ça chauffe en Auvergne Rhône Alpes]

La veille réalisée par AURA-EE, permet de rassembler un grand nombre d'informations sur l'évolution des changements climatiques à l'échelle de notre région. Un document de synthèse vient d'être publié : [Lire le document complet](#)



En 60 ans

TEMPÉRATURE



+2,2 °C
en moyenne



+17
journées estivales
annuelles

ENNEIGEMENT



-15
jours de gel annuels



-31 %
de neige

[A VOIR, A LIRE, A ECOUTER]



Convention Citoyenne : Démocratie en construction. Le récit d'un exercice démocratique singulier à voir sur ARTE.tv / Disponible du 22/01/2021 au 22/03/2021

[Regarder la vidéo](#)



Découvrez ou redécouvrez l'outil de l'ADEME qui permet de **calculer votre empreinte carbone.**

[Accéder au site](#)



NOUS CONTACTER / NOUS REJOINDRE

passerelle@centralesvillageoises.fr
www.passerelle.centralesvillageoises.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

